

Image not found or type unknown



Avis à tiers détenteur sur compte bancaire

Par **alléluiah**, le **13/11/2013** à **18:55**

bonjour

Ma banque a reçue un avis à tiers détenteur émanant de la trésorerie le 5 novembre
Mon compte étant négatif le 5 novembre la banque a informer la trésorerie qu'elle ne peut
donner de suite favorable à leur demande car absence de disponibilité sur le compte
bancaire.

Je voudrais savoir si lorsque mon compte va se retrouver en positif le 25 novembre est-ce
que la banque va aussitôt bloquer les fonds ou si elle attend un nouvel avis à tiers détenteur?
Merci